
Adresse de l'administration du département de Lot-et-Garonne, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du département de Lot-et-Garonne, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 10;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21833_t1_0010_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

tous les traîtres qui tenteroient de faire revivre parmy nous de nouveaux tyrans et pour diriger l'intrépidité des soldats républicains qui, par leurs victoires, ébranlent les trônes des tyrans étrangers. Et qu'à cet effet la présente délibération sera de suite adressée à la Convention nationale.

Collationé : DICOILLOY (*maire*), DEPÉYRES (*secrét.*).

e

[*Le c. révolutionnaire du canton de Marcigny*
(1) à la conv.; s. d.) (2)

Extrait du registre des délibérations du comité révolutionnaire du canton de Marcigny.

Ce jourd'huy, 17 thermidor an II de la République française, une indivisible et démocratique, les membres du comité révolutionnaire du canton de Marcigny, assemblé au lieu ordinaire de leurs séances, ayant appris le danger qu'a couru la représentation nationale, et, avec elle, la liberté, a arrêté, et arrête que, par la voye du citoyen Beauchamp, l'un des représentants, à qui il sera écrit, l'adresse cy-après sera envoyée à la Convention.

Représentans du peuple français,

Nous n'avons pu voir sans frémir d'horreur l'affreuse conspiration formée contre notre République naissante. Des traîtres avoient ouïes les trames les plus perfides; le temple auguste de la liberté devoit être ensanglanté, et un tyran vouloit s'élever sur les débris de la représentation nationale! Un tyran!... Et pourroit-il exister un seul instant parmi les François régénérés? Tant d'horreurs étoient cachés sous les dehors séduisants de la vertu; mais le crime n'a pu se dérober à votre oeil pénétrant, et vous avez levé le voile de l'hipocrisie, et les monstres ont paru sous leur forme hideuse.

Jamais danger ne fut plus grand, mais aussi jamais des mesures ne furent plus sages. L'attitude calme et imposante que vous avez prise, le grand caractère que vous avez développé dans cette crize allarmante, en frappant l'Europe d'étonnement, porteront la terreur dans l'âme des tyrans coalisés. Plus d'espoir pour eux dès que la corruption, leur plus puissant moyen, reste sans succès.

Pères de la patrie, grâce à votre courage, la liberté est encore une fois sauvée. Mais, à un si grand attentat, vous devés un grand exemple : foudroyés les conspirateurs, que toutes les têtes coupables tombent sous le glaive de la loi et que le sol de la République soit enfin une fois purgé des scellérats qui la déshonnorent.

Citoyens représentants, comptés sur notre zèle à seconder les grands efforts que vous faites pour affermir la République. Nous redoublerons de vigilance, s'il est possible, et nous ne cesserons de surveiller les intrigants et les ennemis de la liberté et de l'égalité.

Nous vous invitons à rester à votre poste, jusqu'à ce que tous nos ennemis soient anéantis. Recevés l'hommage de notre dévouement. S. et F!

(1) Saône-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1250, p. 2.

Les membres composant le comité révolutionnaire du canton de Marcigny, district dudit lieu, département de Saône-et-Loire :

CARTIER, GERBAY, SIMONIN, VERCHERT, CHAUVET, ROBIN, MONTO, TOUZET, J. JACOB, JACQUET.

f

[*L'administration du départ¹ de Lot-et-Garonne, à la Conv.; Agen, 16 therm. II*] (1)

Citoyens représentants,

Vous avez encore une fois sauvé la République; vous avez frappé la plus redoutable des conspirations tramées contre le peuple. Eloignés du théâtre des événements, mais fidèles à nos principes, ne voyant que les choses et jamais les hommes, nous avons applaudi à vos décrets. Nous nous sommes écriés : périssent tous les traîtres, tous les tyrans! Vive la République et la Convention nationale! Et ce cri sera répété par tous les citoyens du Lot-et-Garonne. S. et F.

LALYMAN (pour le *présid.* LACOSTE), THIROU, L'ASSORT (?), LOUDOU.

g

[*Les administrateurs du directoire du départ¹ du Bec-d'Ambès, à la Conv.; Bordeaux, 15 therm. II*] (2)

Législateurs,

La République triomphe de ses nouveaux ennemis... Ils ont succombé... Ainsi passeront toujours les frippons; il n'est d'immuables que les principes.

Vous avez continué à déployer une énergie que nous admirons, que nous imiterons.

nous serons avec vous, notre cri de ralliement sera : la République! A bas les tyrans et l'intrigue! S. et F.

SAUMOND (*vice-administrateur*), MONVILLE (*administrateur*), FELLIXE (*secrét. g^{al}*) [et une signature illisible].

h

[*Les autorités constituées de la comm. de Beaulieu* (3), à la Conv.; Beaulieu, 20 therm. II] (4)

Citoyens représentants du peuple,

Nous venons de communiquer à nos concitoyens la proclamation de la Convention nationale sur la conspiration des Catilina, Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc. contre la République, et nous lui avons donné toute la publicité qu'elle exige.

(1) C 313, pl. 1250, p. 3. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 494; *J.Fr.*, n° 688.

(2) C 313, pl. 1250, p. 4. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 494; *J.Fr.*, n° 688.

(3) District de Noyon, Oise.

(4) C 313, pl. 1250, p. 5. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹).